



Les Signolles



Eugène Romaine



Les Quatre Cadrans

Feuille d'engagement

Les avis du comité sont consultatifs, aucune responsabilité décisionnaire ne peut être imputée au Comité d'Éthique.

Le comité est doté d'un règlement intérieur partagé et signé par l'ensemble des membres.

Les membres sont formés aux grands principes de l'éthique.

Je soussigné(e), atteste de mon engagement à participer au Comité d'Éthique à compter de la date de signature, pour une durée de 3 ans, renouvelable autant de fois que souhaité(e).

Les séances auront lieu au minimum 4 fois par an.

En cas de démission d'un membre, je m'engage à contribuer à la recherche de son successeur.

Je m'engage également à respecter le principe de confidentialité des échanges.

Fait à, le

Signature :

Attestation sur l'honneur